

	Aéro-club du CE Airbus Opérations Toulouse	
	CISOA-Commission Interne pour la Sécurité des Opérations Aériennes	
	Compte rendu de la 37ème réunion (27/03/2019)	Page 1/7

Membres de la commission présents : Louis-Patrice BUGEAT, Baptiste CADOT, Jean-Pierre CAMELIN, Bruno GUAUS, Jacques LOURY, Marc POSTAL, Jean-Louis RABILLOUD	Autres présents :
Membres absents, excusés : Bernard ADES, Hugues MEUNIER Membre absents :	

1	Avancement des actions.....	2
✓	Actions closes	2
✓	Actions ouvertes.....	2
2	Publication/avancement/planification des flashes sécurité des vols et des conseils sécurité	2
✓	Publications.....	2
✓	Flashes Sécurité des vols à venir	2
✓	Conseils sécurité à venir	3
3	Événements relatifs à la sécurité des opérations et identification des actions afférentes	3
3.1	Traitement des déclarations déposées sur le REX FFA	3
3.1.1	Fonctionnement de l'application	3
3.1.2	Bilan des déclarations déposées et des notifications à l'autorité.....	3
3.1.3	Déclarations clôturées depuis la réunion du 12/12/2018.....	3
3.1.4	Déclarations en cours de traitement.....	3
3.2	Autres événements et/ou actions	3
3.2.1	LME	3
3.2.2	Amendements aux livrets des procédures DA20 et DR400	3
3.2.3	Prise en compte des conclusions de l'action 2017-DEC-07 sous forme d'action(s).....	4
3.2.4	Candidature au Prix de la Sécurité FFA 2018	5
3.2.5	Enquête sur l'intérêt que portent les adhérents de l'ACAT aux publications CISOA	5
3.2.6	Procédure générale d'évacuation	5
4	Sécurité Terrain LFCL	5
4.1	Assemblée générale AUATBL.....	5
4.2	Fiche ICARUS LFCL.....	5
5	Séminaire du pilote privé Avion et ULM du 02 février 2019.....	6
6	DTO-Politique Sécurité.....	6
6.1	Passage du statut d'OD au statut de DTO	6
6.2	Projet de remonter la page SECURITE-REX FFA au niveau Onglet.....	6
6.3	Abonnements aux publications du REX-FFA.....	6

Rappel préliminaire

Conformément à la [Politique de Sécurité de l'ACAT](#), les membres de la commission et les personnes invitées à participer à ses travaux sont tenus de respecter l'exigence de *confidentialité (discretion) des échanges de renseignements et de désidentification systématique des sources des éléments qui figurent dans les enregistrements conservés.*

1 Avancement des actions

✓ Actions closes

2018-JUIN-02	P2	Proposer à la Commission Sécurité FFA de publier en national la déclaration EOZLC353UN dont le titre actuel est « Rupture d'une liaison électrique avec un capteur de pression » (en changeant cet intitulé le cas échéant)	J.Loury	Close le 19/12/18
--------------	----	---	---------	-------------------

Publication nationale validée, sans changement de l'intitulé

2018-JUIN-04	P2	Rédiger et publier une Procédure générale d'évacuation incluant le cas du « retournement ».	JL Rabilloud	Close le 19/12/18
--------------	----	--	--------------	-------------------

Procédure générale remplacée par le [Conseil Sécurité 04/2018 « Se préparer à évacuer l'habitacle »](#)

✓ Actions ouvertes

2016-OCT-14	P2	Identifier des axes et actions d'amélioration en relation avec les points faibles et les présenter au président du CA-ACAT pour validation et planification (élaboration du plan d'action)	M.Postal/ J.Loury	16/12/16
-------------	----	--	----------------------	----------

Nouveau « run » à faire dans le cadre du DTO (Politique Sécurité : [identification des risques potentiels et mise en œuvre de mesures en atténuation](#), à présenter dans le Bilan annuel de formation, de sécurité et d'activité)

2017-JUIN-04	P1	Mettre à jour la procédure de réarmement de l'Arrêt d'Urgence de la pompe à carburant.	J.Loury	20/09/17
--------------	----	--	---------	----------

Clé de réarmement sur le râtelier du coffre à clés : retrait et rangement en activant les fonctions "clés" et "ouverture Coffre" (possible uniquement pour les FI depuis l'application Réservation)

2017-DEC-08	P2	Faire étiqueter de manière visible les onglets du livret des procédures mis à disposition dans les avions (alias la Check-list détaillée).	J.Loury	04/04/17
-------------	----	--	---------	----------

2 Publication/avancement/planification des flashs sécurité des vols et des conseils sécurité

✓ Publications

Flash Sécurité des vols :

- néant

Conseils Sécurité :

- néant

✓ Flashs Sécurité des vols à venir

- **Hélice « calée », Magnétos sur both + pression ferme sur le démarreur...**
sur DA20 : des copeaux se produisent lors d'un mauvais engrenage du pignon du démarreur sur la couronne (démarreur actionné alors que le moteur tourne ou encore sur sa lancée mais n'a pas démarré, pression insuffisante et/ou discontinue sur la clé Start-Push). Certains de ces copeaux vont se déposer sur le siège de la valve de régulation de la pression d'huile et empêcher sa fermeture d'où une pression d'huile à zéro)

✓ **Conseils sécurité à venir**

N° d'ordre	Sujet traité	Rédacteur Date visée
01/2019	Surveiller l'absence de monoxyde de carbone en cabine	H.Meunier
02/2019	Conduire un amerrissage forcé	LP.Bugeat
03/2019	METAR - AUTO et TAF : deux inséparables dans la tendance !	J.Loury
04/2019	Robin DR400 : les différences entre le DR42, le DR44 et le DR46	M.Postal
05/2019	Toulouse-Lasbordes : une météo particulière !	tbd

Abandon du projet de CS « Fiche ICARUS-LFCL : des informations complémentaires à la VAC utiles à la sécurité » suite au mail annonçant la publication de la fiche.

3 Événements relatifs à la sécurité des opérations et identification des actions afférentes

3.1 Traitement des déclarations déposées sur le REX FFA

3.1.1 Fonctionnement de l'application

Un point sur l'utilisation du REX FFA par l'ACAT (mail de B.Migliore du 25/01/2019) a été fait en réponse à une demande du CRPS CRA11 (D.Gazeau)

3.1.2 Bilan des déclarations déposées et des notifications à l'autorité

Depuis novembre 2015 (début de l'utilisation de l'application) : 23 déclarations

Sur l'année 2018 : 10 déclarations, 6 notifications par CRESAG (aucune via la fonction DO)

3.1.3 Déclarations clôturées depuis la réunion du 12/12/2018

EP1ZADNNA3 - Oubli d'enlever le cache Pitot
(déposée le 07/01/19, clôturée le 27/01/19)

EP23DKHJB0 - Rupture d'une liaison électrique avec capteur de pression
(déclaration déposée le 03/02/19, clôturée le 07/02/19) similaire à la déclaration EOZLC353UN

EP29ZPVIHX – Excursion de piste lors d'un vol d'instruction
(déposée le 09/03/2019, le 21/03/2019)

3.1.4 Déclarations en cours de traitement

EP1YN84SD3 - Croisement en étape de base 33 à LFCL
(déposée le 03/01/2019 pour un événement survenu le 07/12/2018)

EP285KDMOI - Passage involontaire en IMC lors d'une tentative de voler au-dessus de la couche
(déposée le 26/02/2019 pour un événement survenu le 03/02/2019)

3.2 Autres événements et/ou actions

3.2.1 LME

Standby

3.2.2 Amendements aux livrets des procédures DA20 et DR400

Amendements en préparation prenant en compte les propositions faites dans le document de travail [13^{ème} séminaire -Bilan et perspectives](#).

Proposition complémentaire : revoir la procédure anormale **Panne au décollage** au sujet de ce qu'il conviendrait de faire en cas de panne mineure ou majeure, immédiatement après décollage, quand la distance restante « droit devant » (incluant le prolongement d'arrêt et l'aire de sécurité d'extrémité de piste) est suffisante pour atterrir sans risque.

Décision : statu quo sur la formulation actuelle.

L'insertion d'une mention du type « Atterrir droit devant et freiner énergiquement si la somme de la distance restante jusqu'à l'extrémité physique de la piste et de la longueur du prolongement d'arrêt apparaît suffisante » est envisagée (action : **J.Loury**).

CISOA Compte rendu	Aéro-club du CE Airbus Opérations Toulouse	Page 4/7
	37 ^{ème} réunion (27 mars 2019)	

3.2.3 Prise en compte des conclusions de l'action 2017-DEC-07 sous forme d'action(s)

Pour mémoire cette action faisait suite au recueil (sous forme d'enquête) de témoignages sur des situations vécues dans lesquelles « avoir eu une check-list à disposition et l'avoir utilisée ou inversement ne pas en avoir eu ou avoir sauté une ligne ou un item particulier » a été déterminant pour la suite du vol.

- Action « Communiquer sur les résultats de l'enquête et les actions prises via une new » (porteur : LP Bugeat, date visée : 01 mai 2019).
- Actions envers le responsable pédagogique (RP)

De la récente entrevue RP/CPS, il ressort des divergences de vue à propos de certains « Points à traiter, actions ou recommandations émanant de la CISOA, des déclarations déposées sur le REX-FFA et/ou des CRESAG et de mes réflexions (NDLR : du CPS) » :

- Absence de désignation formelle d'un responsable de la gestion la documentation (documents techniques et opérationnels) ;
- Pas d'organisation d'une revue périodique des documents opérationnels (i.e. consignes, AFM, livrets des procédures, documents additionnels d'emport obligatoire, etc.) ;
- Livrets des procédures :
 - Continuation d'une coexistence Livrets - C/L réduites, pour les DR400 et le DA20 ;
 - Le RP :
 - n'est pas convaincu qu'il faille documenter les procédures et organiser avec les FI une série de conférences/petit déjeuner sur le thème « Et si les procédures m'étaient contées » !
 - considère :
 - l'utilisation des livrets "compliquée" et qu'ils devraient être « séparés » des C/L réduites ;
 - qu'ils n'existent et ne sont mis à jour que grâce à un investissement important et personnel du CPS ;
 - difficile de solliciter des FI pour rédiger de tels livrets pour les autres avions ;
 - que chaque pilote devrait connaître ses C/L par cœur et se référer en cas de besoin à l'AFM.

Les membres de la CISOA ont réagi à propos des divergences relatives aux Livrets des procédures (cf. mails de B.Adès et JL.Rabilloud) et adhèrent aux critères de pertinence ci-après :

Le livret des procédures permet de capitaliser et de pérenniser l'expérience opérationnelle de l'ACAT dans l'utilisation de ses avions ainsi que de partager et transmettre cette expérience (procédure = manière/façon de faire spécifiée, le cas échéant dans un document).

Le livret est l'équivalent d'un manuel d'exploitation, venant en complément des procédures normales et anormales figurant dans l'AFM, l'objectif étant de décrire des pratiques éprouvées durant des années et des années d'exploitation (retour d'expérience).

Le livret des procédures est le document auquel les pilotes de l'ACAT qui ne volent que quelques heures par an peuvent se référer pour y trouver facilement et en toute circonstance ce qu'ils ont oublié !

De plus ces critères satisfont les exigences NCO Règlement (CE) 216/2008 Annexe IV ci-après :

1.b. Un vol doit être exécuté conformément aux procédures d'exploitation prévues dans le manuel de vol ou, le cas échéant, dans le manuel d'exploitation, pour la préparation et l'exécution du vol. Pour faciliter le respect de ces procédures, un système de liste de vérification doit être prévu pour être utilisé, le cas échéant, par les membres d'équipage à toutes les étapes de l'exploitation de l'aéronef dans des conditions et situations normales, anormales et d'urgence. Des procédures doivent être établies pour toute situation d'urgence raisonnablement prévisible.

CISOA Compte rendu	Aéro-club du CE Airbus Opérations Toulouse	Page 5/7
	37 ^{ème} réunion (27 mars 2019)	

En réponse au point de vue du RP « utilisation des livrets "compliquée"... », les membres présents de la commission suggèrent au(x) rédacteur(s) de :

- supprimer, à la page 1 des livrets, le tableau des numéros de téléphones utiles (ces éléments figurant déjà dans les Consignes « [en cas de difficulté, d'incident ou d'accident](#) » insérées dans le « [Livret des documents additionnels devant se trouver à bord de l'aéronef](#) ») ;
- simplifier, autant que faire se peut, le texte des procédures.

3.2.4 Candidature au Prix de la Sécurité FFA 2018

Décision (pour mémoire) : accord pour communiquer à l'ISAL¹ le lien vers la [Liste des Conseils Sécurité publiés par la CISOA](#) et se porter candidat au prix de la sécurité.

Standby pour appliquer cette décision, jusqu'à la mise en place effective du site web ISAL

3.2.5 Enquête sur l'intérêt que portent les adhérents de l'ACAT aux publications CISOA

Décision (pour mémoire) : rédiger une new invitant à prendre connaissance de la synthèse de l'enquête sur l'intérêt que portent les adhérents de l'ACAT aux publications de la CISOA (résultant de l'action 2018-JUIN-03) intitulée : [Sondage ACAT mars/avril 2018 - Résultats](#) et indiquant les propositions retenues à ce jour (porteur : [J.loury/M.Postal](#))

3.2.6 Procédure générale d'évacuation

Suite au [Conseil Sécurité 04/2018 « Se préparer à évacuer l'habitacle »](#) il avait été décidé qu'un item relatif à l'évacuation de l'avion serait ajouté dans :

- la fiche de progression (cf. étude des procédures anormales) – ajout à voir ultérieurement, lorsque son choix sera définitif)
- les consignes aux passagers (Règlement UE 965/21012 modifié NCO.OP.130- Briefing des passagers sur les équipements et procédures d'urgence) sous forme d'un [condensé](#) (action : [J.L.Rabilloud](#)), ce condensé étant destiné à être inséré dans le [Livret des documents additionnels devant se trouver à bord](#)
- la liste des sujets à traiter en PHASE SOL / CONNAISSANCES ET BRIEFING de la [formation au maintien des compétences](#) (action : Commission Formation FFA, rédactrice du Livret de prorogation – [à relayer par J.Loury](#)) ;
- les livrets des procédures DA20 et DR400 (procédures anormales) (action : [J.Loury](#))

4 Sécurité Terrain LFCL

4.1 Assemblée générale AUATBL

Convoquée le 18 février 2019 (le président et le CPS ACAT y ont participé)

Principal sujet : la mise à jour de la Charte versus Calipso

4.2 Fiche ICARUS LFCL

Finalisée ([lien ICI](#)) et diffusée par mail le 10 mars 2019 aux adhérents ACAT, le 11/03 aux Référents Sécurité des Vols des structures basées à LFCL et au Chef de la Circulation Aérienne.

Un merci particulier à Marjorie Thary et Cédric Delmas pour leur travail de synthèse.

Le [Guide des bonnes pratiques LFCL- Livre 1](#) (que la fiche résume en 4 pages !) a été mis à jour.

Mail de diffusion aux adhérents :

Objet : [CISOA] La fiche ICARUS LFCL est en ligne !

Marjorie Thary, Cédric Delmas et moi-même, avons le plaisir de vous informer de la toute prochaine publication sur le site web de la FFA de la fiche ICARUS spécifique à l'aérodrome de Toulouse-Lasbordes. Devinant votre impatience, découvrez la dès aujourd'hui [en cliquant ICI](#).

Cette fiche est un résumé du [Guide des bonnes pratiques LFCL Livre 1](#) élaboré sous l'égide de l'AUATBL, guide que chaque usager de la plateforme devrait connaître !

N'hésitez pas à l'insérer dans votre documentation personnelle.

¹ [Instance de Sécurité de l'Aviation Légère](#)

CISOA Compte rendu	Aéro-club du CE Airbus Opérations Toulouse	Page 6/7
	37^{ème} réunion (27 mars 2019)	

Pour mémoire et à l'instar des fiches [CASH \(Collaborative Aerodrome Safety Highlights\)](#) publiées par la DSAC, les [fiches ICARUS](#), publiées par la Commission Prévention-Sécurité de la FFA, fournissent des Informations Complémentaires d'AéRodromes Utiles à la Sécurité établies sur la base du retour d'expérience et à consulter lors de la préparation d'un vol.

Une description du projet ICARUS et du processus d'élaboration des fiches est disponible [ICI](#).

Le point d'avancement de la fiche ICARUS LFCL présenté lors du 13^{ème} séminaire Sécurité des Vols du pilote privé Avion & ULM le samedi 02 février 2019 est disponible [ICI](#).

Signé : votre CPS

Mail de diffusion aux Référents Sécurité des Vols des structures basées à LFCL

Bonjour,

Marjorie Thary, Cédric Delmas et moi-même, avons le plaisir de vous informer de la toute prochaine publication sur le site web de la FFA de la fiche ICARUS spécifique à l'aérodrome de Toulouse-Lasbordes. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui, tout au long du processus d'élaboration, de validation et d'approbation de cette fiche, ont pris le temps nécessaire pour commenter et proposer des amendements à ce qui leur était proposé. Une révision peut s'envisager dans quelques mois.

Cette fiche résume le [Guide des bonnes pratiques LFCL Livre 1](#) élaboré sous l'égide de l'AUTATBL, récemment mis à jour et que chaque usager de la plateforme devrait connaître, tout comme le [Livre 2](#) traitant des [Radiocommunications](#) !

Devinant votre impatience, découvrez l'édition 1.0 de la fiche ICARUS dès aujourd'hui [en cliquant ICI](#).

Nous comptons sur vous pour en faire une large diffusion au sein de votre structure.

(l'accès à ces documents est également possible sans login sur le site web ACAT [Informations](#) / [Usagers LFCL-AUTATBL / Sécurité Terrain](#))

Bien cordialement,

Jacques Loury

ACAT - CPS

AUTATBL - Référent Sécurité Terrain LFCL

5 Séminaire du pilote privé Avion et ULM du 02 février 2019

175 participants, très bons « retours »

Com' efficace (outil sarbacane : mail ciblé sur chaque licencié FFA, mail du CRPS CRA11 vers CPS et Présidents des AC)

[Article paru dans INFO PILOTE](#) de mars 2019

Des idées d'amélioration sont formulées dans le document [13^{ème} séminaire -Bilan et perspectives](#).

Certaines d'entre elles feront l'objet d'amendements dans les livrets des procédures DA20 et DR400, notamment les procédures anormales « Amerrissage forcé » et « Contamination par du monoxyde de carbone ».

6 DTO-Politique Sécurité

6.1 Passage du statut d'OD au statut de DTO

L'ACAT est désormais enregistré comme DTO sous le n° **FR-DTO.046**

Mise à jour le 06 janvier 2019 de la page [SECURITE-REX FFA](#)

6.2 Projet de remonter la page SECURITE-REX FFA au niveau Onglet

Standby

6.3 Abonnements aux publications du REX-FFA

Au 19/03/2019, seuls 36 adhérents dont 7 FI étaient abonnés : la CISOA estime que tous les adhérents de l'ACAT devraient être abonnés.

Rendre obligatoire l'abonnement impliquerait de le préciser dans le règlement intérieur afin que les membres soient avertis et acceptent d'être abonnés d'office s'ils ne le font pas eux-mêmes.

A ce propos un long mail du service juridique de la FFA traite de l'application du Règlement européen 2016/679 sur la protection des données personnelles (en vigueur depuis le 25 mai 2018), mail qui se conclut par :

En clair, sous réserve d'une mise à jour des statuts + RI (selon modèle type FFA) + du bulletin d'adhésion rempli (comportant les mentions RGPD selon modèle type CNIL/ FFA) et la tenue d'un registre des

CISOA Compte rendu	Aéro-club du CE Airbus Opérations Toulouse	Page 7/7
	37 ème réunion (27 mars 2019)	

traitements (selon modèle type CNIL / FFA), il est possible « d'abonner collectivement ses adhérents aux REXFFA ».

Décisions (pour mémoire - **point d'avancement ci-dessous**) :

1. Donner le lien vers le texte réglementaire listant les 25 événements de sécurité à notification obligatoire : **fait**, [liste ICI](#) et sur la page [SECURITE-REX FFA](#)
2. Concevoir un [Flyer d'interpellation](#) : **fait** par JP. Camelin - flyer affiché et distribué par le secrétariat lors des réinscriptions
3. Diffuser ce flyer dans la Com' à faire à l'occasion du passage en DTO (action : P.Maître, demande relayée par J.Loury via le secrétariat)
4. Inciter à l'abonnement lors d'un relâché ou d'une prorogation SEP (à mettre dans la liste des sujets à traiter en PHASE SOL / CONNAISSANCES ET BRIEFING de la formation au maintien des compétences (action : Commission Formation FFA, rédactrice du Livret de prorogation – **à relayer par J.Loury**)

**Prochaine réunion le mercredi 26 juin 2019
18h00 à 20h00**